

Jean-Pierre Sueur s'est exprimé au sujet de « l'inflation législative » lors de la réunion publique de la commission des lois du 6 mars dernier consacrée à l'examen de la proposition de loi « tendant à améliorer le lisibilité du droit par l'abrogation des lois obsolètes. »

>> [Lire le compte-rendu intégral de son intervention](#)

>> [\(Re\)voir son intervention](#)